

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale Mont-Dore Environnement



Le centre de tri

L'usine de la SAEML Mont-Dore Environnement est l'unique centre de tri néo-calédonien équipé d'un système automatisé. Cet équipement traite l'ensemble des déchets ménagers recyclables du Grand Nouméa. Une fois traités, ces derniers sont conditionnés sous forme de balles pour être valorisés localement ou hors territoire. Enfin, un certificat de valorisation des déchets est fourni par les entreprises transformant les matières exportées.



Présentation du centre de tri SAEML Mont-Dore Environnement

Présentation de la société

La SAEML Mont-Dore Environnement est une Société Anonyme d'Économie Mixte Locale dont le capital social est détenu à 72,7 % par la Ville et à 27,3 % par neuf actionnaires privés qui ont fait le pari de l'aventure éco-citoyenneté :

- EEC – PRODUCTEUR ET DISTRIBUTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE
- Surfaces Vertes Propres Mana – GESTIONNAIRE DE DÉCHETS
- Entreprise Pierre F. Sarl – CONDUCTEUR DE TRAVAUX DIVERS EN ESPACES VERTS
- Entreprise Métallurgique Calédonienne (EMC) – COLLECTEUR ET RECYCLEUR DE METAUX
- Sud Nord Terrassement – CONDUCTEUR DE TRAVAUX
- SRCBG – CONDUCTEUR DE TRAVAUX DIVERS EN ESPACES VERTS
- Hydroclean – COLLECTEUR ET RECYCLEUR D'HUILES USAGEES
- Ingénierie Financière et Développement – ENTREPRISE DE DEFISCALISATION
- Di'Vert'Sud – COLLECTEUR ET TRANSPORTEUR DE DÉCHETS

Historique de la société

Après avoir fait le constat de la nécessité d'assurer au Mont-Dore un avenir propre au niveau environnemental, un premier centre de tri a été construit en 2008 lors de la création de la société. Ce dernier consistant uniquement en la construction d'un local permettant d'abriter et de stocker les déchets ménagers collectés. Une fois les déchets collectés par les agents, ces derniers étaient reversés en vrac dans le local où le travail s'effectuait manuellement. Les agents triaient assis sur une chaise à même le sol, ce qui rendait le travail long, et fatiguant.

Le maire de la ville du Mont-Dore, Éric GAY, a donc décidé d'engager la construction d'un centre de tri plus performant et répondant aux exigences actuelles du secteur. Un budget de 300 000 millions de francs a été engagé par la ville du Mont-Dore et la Province Sud afin de construire un centre de tri mécanisé aux normes ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) toujours localisé dans la Zone Industrielle de La Coulée au Mont-Dore. Ce centre de tri est donc l'unique centre de tri mécanisé répondant aux normes européennes, du territoire.

Le centre de tri actuel a une capacité théorique de traitement de 1300 tonnes de déchets à l'année, et est voué à recevoir les déchets ménagers du Grand Nouméa (Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore) à terme. Bien que l'usine de tri n'utilise aujourd'hui que 40% de sa capacité théorique, la moitié des déchets assimilés et ménagers traités proviennent des administrés de la ville du Mont-Dore.

Nos produits et services

Les bacs de tri : Pour les particuliers résidant au Mont-Dore, les bacs de tri jaune sont sous la charge de CLINEO (mettre lien vers rubrique - contact - numéro vert). Des bacs spécifiques pour les clients directs de la SAEML sont disponibles à la location. Différents litrages sont disponibles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter directement. (Mettre lien vers onglet contact sur les mots « nous contacter »)

Le composteur : Des composteurs sont également en vente par la société afin de valoriser vos déchets verts. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, un composteur permet de réutiliser vos déchets organiques (restes de cuisines, végétaux) en le transformant en humus de qualité pour vos plantes et votre jardin. Nous vous proposons un composteur d'une capacité de 360 litres. Vous pouvez également créer vous-même votre composteur en suivant le guide.

La collecte de déchets : La collecte des déchets pour les particuliers se fait par MANA Propreté. Pour les entreprises, nous possédons 2 camions de collecte (PL + BOM) de déchets avec une équipe de 5 personnes. Une dizaine de personnes est affectée au traitement des déchets. L'ensemble des déchets ménagers et assimilés est ensuite trié, conditionné puis valorisé localement ou à l'étranger.

Nous assurons une grande partie de la filière des déchets localement, de la mise à disposition de bacs à la collecte pour les clients, et du traitement à l'export des déchets pour valorisation à l'étranger. Notre motivation principale est d'étendre le tri des déchets à l'ensemble de la province, voire du territoire. Un jour peut-être la Nouvelle-Calédonie comptera parmi les villes aux taux de déchets moindre et ayant banni les matières non recyclables !

Contact

115 bis, rue Gaëtan Brini - Zone Industrielle de la Coulée

MONT DORE 98810

BP868

Tél : 43.33.44

Fax : 41.10.97

Mail : secretariat@montdore-environnement.nc

Site : www.mont-dore-environnement.com

Horaires

Du lundi au jeudi de 7h00 à 15h30

Le vendredi de 7h à 14h30

N° Vert : 05 06 07

